



**HAL**  
open science

## Les festivals de cinéma et audiovisuel acteurs de la patrimonialisation

Christel Taillibert

► **To cite this version:**

Christel Taillibert. Les festivals de cinéma et audiovisuel acteurs de la patrimonialisation. Vivre du patrimoine – Un nouveau modèle de développement ?, 2011. halshs-02181751

**HAL Id: halshs-02181751**

**<https://shs.hal.science/halshs-02181751>**

Submitted on 12 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Les festivals de cinéma et audiovisuel acteurs de la patrimonialisation »

Christel Taillibert

Les festivals de cinéma et d'audiovisuel sont l'objet, depuis le début des années soixante-dix, et à plus forte échelle depuis les années quatre-vingt, d'une véritable prolifération. Représentant des tendances très diverses du rapport au film en tant qu'objet culturel et commercial, ces manifestations entretiennent avec la notion de patrimoine, et ce plus récemment, des relations de plus en plus évidentes et revendiquées. C'est à cet aspect très spécifique des enjeux soulevés par les festivals de cinéma et audiovisuel que nous nous intéresserons dans cette communication, afin de mettre en évidence la façon dont la tendance actuelle à une mise en valeur accrue des richesses patrimoniales se vérifie auprès d'acteurs insoupçonnés, et de réfléchir au rôle joué par les pouvoirs publics dans ce phénomène.

Le regard porté par les festivals à la question patrimoniale revêt deux tendances totalement distinctes. La première, que nous nous contenterons d'évoquer, consiste à jeter un regard rétrospectif sur l'art cinématographique, en exposant de façon privilégiée au sein des sections festivières le patrimoine cinématographique lui-même. Ceci se traduit par la création de sections « patrimoine » au sein de la programmation de ces manifestations, mais aussi par l'organisation de ciné-concerts, de rétrospectives, par la signature de partenariats avec des institutions de conservation cinématographiques, etc. Ce phénomène s'explique tout d'abord par les nouveaux enjeux commerciaux liés à la multiplication des chaînes de télévision thématiques, qui confère une valeur commerciale toute nouvelle aux catalogues de droits audiovisuels des vieilles maisons de production. Par ailleurs, il faut aussi évoquer la volonté de soutenir les travaux de restauration, très onéreux, développés par les institutions de conservation du patrimoine cinématographique, et en particulier par les Archives du Film de Bois-d'Arcy, en offrant une vitrine de choix aux dernières restaurations, qui bénéficient ainsi d'une nouvelle forme d'actualité médiatique. Enfin, à l'heure où les salles d'exclusivité travaillent sur des temps d'exploitation de plus en plus courts, ce regard jeté vers le passé par les festivals de cinéma permet aux réalisations de qualité de trouver un public en dehors des calendriers intraitables des réseaux purement commerciaux.

C'est cependant à une seconde tendance représentative des relations entretenues par les festivals de cinéma et audiovisuels avec la notion de patrimonialisation que nous allons nous intéresser à présent. Celle-ci consiste, pour ces manifestations, à mettre en valeur le patrimoine local, matériel et immatériel, de leur région d'implantation, à travers deux types d'actions que nous évoquerons successivement : d'une part les choix inhérents à la localisation des projections, et d'autre part la teneur de la programmation dont les thématiques s'articulent volontiers autour de la réhabilitation d'une mémoire territoriale.

### **Des espaces de diffusion pensés au regard du patrimoine local**

Ainsi, dans un premier temps, il est frappant de constater parmi les tendances récentes des festivals de cinéma et audiovisuel que, en vertu du principe de décentralisation, les projections ont de moins en moins lieu dans les espaces de diffusion culturelle classiques (salles de cinéma, auditorium, théâtres, etc.), pour privilégier les lieux emblématiques du patrimoine local.

La manifestation la plus symptomatique de cette tendance est le festival *Cinésites*, entièrement conçu autour de ce principe, et dont les organisateurs résument ainsi le concept : « *Cinésites a pour objet de mettre en valeur le patrimoine de proximité (quartiers typiques, lavoirs, moulins, chapelles, bâti ou sites industriels, parcs et jardins, lieux de tournage ...) ou le patrimoine spectaculaire (châteaux, parcs naturels, édifices religieux ...). Cependant, le festival Cinésites ne se résume pas à de simples projections de cinéma en plein air. Par le choix des films, il organise la rencontre entre le patrimoine et le 7ème art* »<sup>1</sup>. Cette série de manifestations se place donc bien à l'intersection de deux préoccupations distinctes, dont la primauté reste l'affaire du spectateur lui-même, selon que son acte de consommation culturelle est facilité par l'attrait patrimonial du lieu investi ou bien par le caractère attractif du film programmé.

Le succès de cette manifestation, qui concerne en 2008, et pour sa seizième édition, soixante-dix-sept lieux à travers la France, témoigne de l'adéquation de cette nouvelle approche culturelle avec la sensibilité du public actuel : à une heure où les pratiques de consommation cinématographiques tendent à boudier de plus en plus les projections sur grand écran pour privilégier la consommation télévisuelle et multimédia, l'attrait du lieu semble réconcilier les spectateurs avec des modes de consommation en perte de vitesse. Ce phénomène rappelle les réactions que l'on a pu observer dans le secteur de l'exploitation cinématographique commerciale, lorsque l'on misait sur le *CinémaScope* et le cinéma en relief pour remplir les salles de cinéma, ou plus récemment avec la multiplication des multiplexes qui misent sur la qualité de l'accueil pour séduire les spectateurs.

Les lieux investis dans le cadre du festival *CinéSites* témoignent par ailleurs de l'élargissement de la notion de patrimonialisation : si nombre de projections sont organisées au sein de châteaux, d'églises et autres lieux classiques du patrimoine national, certains villages ont choisi de privilégier des lieux plus originaux, comme des écoles (Saint-Savin, Gironde), des marais (La Chevrolière, Loire-Atlantique), des sites industriels (Lormont, Gironde), des vignobles (Pessac, Gironde), un quartier (Bordeaux Lac, Gironde), un lieu de tournage (Sarlat, Dordogne), etc.

Si l'on se penche enfin sur la nature de la programmation, au regard des lieux investis, on s'aperçoit que le caractère patrimonial du lieu de projection induit globalement, et logiquement, une tendance à programmer du film de répertoire – d'où une interaction de fait avec la première tendance à la patrimonialisation de l'événementiel cinématographique que nous avons pu mettre en évidence – mais aussi des films d'époque, comme pour faire revivre ces hauts lieux du passé. Pour citer un exemple parmi d'autres, au château d'Arc-et-Senans dans le Doubs fut projeté le 2 août dernier *Dom Juan ou le festin de pierre* de Marcel Bluwal, un film de 1965 reprenant la pièce homonyme de Molière.

Le festival *CinéSites* offre ainsi une sorte de synthèse de cette volonté générale de faire se rencontrer le patrimoine et l'événementiel cinématographique. Mais les autres manifestations qui parsèment le territoire français illustrent bien souvent, à des degrés divers, cette attention portée par les organisateurs de festivals au patrimoine local. Nous allons donc tenter ici d'évoquer les différentes facettes.

---

<sup>1</sup> Site internet du festival *CinéSites* 2008, <http://cinema.jean.vigo.free.fr/cinesites/cinesites2008>, rubrique « Notre concept ».

## Les sites classés monuments historiques

Assez naturellement, le premier type de lieux investis dans le cadre des festivals concerne les sites classés monuments historiques, qui connaissent de la sorte une valorisation de fait à travers l'organisation de projections cinématographiques souvent très médiatisées. A Aigues-Vives (Arriège), par exemple, le *Festival du court métrage* qui fêtait en juillet 2008 sa onzième édition s'est installé dans les arènes de la ville pour y organiser ses différentes projections. Ce petit dialogue imaginé entre le festival et son public, et qui sert d'auto-présentation à la manifestation sur son site Internet, témoigne de l'importance accordée au lieu même de ces rencontres dans la capacité d'une manifestation à rallier un public peu habitué à consommer des films de format court :

« Public : *Ah, oui et c'est où, cet Aigues-Vives ?*

« Festival d'Aigues-Vives : *C'est dans le Sud, un village aux portes de la Camargue, entre Nîmes et Montpellier.*

« P : *Un village ? En Camargue ? Je croyais qu'ils ne s'intéressaient qu'aux taureaux, et aux fêtes,... Des films courts vous dites ?*

« A.V. : *Oui, mais dans les arènes, tout de même !*

« P : *Je n'y comprends rien et puis moi, vous savez des festivals j'en vois plein, alors le vôtre, qu'est-ce qu'il a de plus ?*

« A.V. : *On va entrer dans l'alchimie, vous l'aurez voulu...*

« P : *Vous commencez à m'intéresser.*

« A.V. : *Tout ça est une affaire de lieu, de matières, de chaleur, et de philosophie.*

« P : *Oui, mais encore,...*

« A.V. : *Le lieu magique, ce sont les arènes, mais ces soirs-là c'est le noir de la pellicule que l'on fait jaillir sur le sable de la piste, devant des centaines de personnes qui dînent sous les lampions, parce qu'ici on ne boude pas son plaisir »<sup>2</sup>.*

Clairement, les organisateurs du festival misent sur ce lieu stratégique, d'un point de vue touristique et symbolique, pour solliciter à la fois le public local, en vertu de l'unicité de l'expérience proposée, et un public de passage, pour lequel la fréquentation d'un lieu central du patrimoine local se couple à une proposition culturelle alléchante. C'est le même type de stratégie marketing qui anime le *Festival de science fiction et de l'imaginaire* de Roanne (Loire), organisé dans le Château de la Roche, qualifié de « lieu prestigieux autant qu'étrange », constituant donc un « nouvel écrin pour accueillir la science-fiction, le fantastique, le merveilleux, l'imaginaire »<sup>3</sup>.

Cette tendance à investir le patrimoine en tant que produit d'appel pour les festivals de cinéma peut aussi s'observer au sein de manifestations qui sont organisées dans des lieux traditionnels, mais qui mettent en place une séance dans un lieu particulier, comme le fit le festival *Itinérances* d'Alès (Gard), lorsqu'il proposait au cours de son édition 2008 une séance sur le site du pont de Gard, en partenariat avec ce dernier.

Dans d'autres cas, c'est le phénomène inverse qui peut être observé. Autrement dit, certains hauts lieux du patrimoine français conçoivent cette fois l'organisation d'un festival de cinéma, en tant que produit attractif, pour relancer leur fréquentation. Le festival *Nohant fait son cinéma*, organisé par le domaine de Nohant (Indre), célèbre pour avoir été la demeure de

---

<sup>2</sup> Site Internet de l'édition 2008 du *Festival du court métrage d'Aigues-Vives*, <http://cine-aiguesvives.apinc.org/>

<sup>3</sup> Site internet de l'édition 2008 du *Festival de la Science fiction et de l'imaginaire de Roanne*, <http://festival.roanne.free.fr/>

George Sand, ou encore le festival *Films sous les étoiles*, mis en œuvre par l'action culturelle du Domaine national de Saint-Cloud (Haut-de-Seine), sont des exemples typiques de cette stratégie nouvelle. Les films programmés dans ce cadre sont le plus souvent choisis pour leur caractère grand public, sans aucune prétention cinématographique. Le *Festival du cinéma muet d'Argences* offre dans cette configuration un exemple atypique dans la mesure où, s'il est clairement organisé par les Amis du manoir d'Argences (Saussey, Manche) pour animer le lieu et le faire connaître, il propose à son public une programmation pointue, entièrement centrée sur le cinéma muet.

### Les hauts lieux de l'histoire du cinéma

L'intérêt des festivals pour le patrimoine ne concerne pas uniquement les sites classés monuments historiques, mais se développe parfois par le biais des lieux célèbres pour avoir marqué l'histoire du cinéma. Cette démarche présente l'avantage de concilier la mise en valeur du patrimoine local avec des préoccupations spécifiques liées à la culture cinématographique et à son histoire.

C'est le cas de la ville de La Ciotat (Bouche-du-Rhône), célèbre pour avoir abrité les premiers tournages des frères Lumière en 1895 (*L'arrivée du train en gare de la Ciotat*, *L'arroseur arrosé*, *La sortie en barque...*), mais aussi pour avoir bénéficié, dès septembre 1895, de l'une des premières démonstrations du Cinématographe. C'est dans cette ville que se trouve enfin la plus ancienne salle de cinéma au monde, l'Eden, où est aujourd'hui organisé le *Festival du premier film* qui s'annonce, selon les mots de son président Albert Audry, « soucieux du devoir de patrimoine de [cette] ville envers la famille Lumière, encore représentée à La Ciotat, envers les jeunes générations et les inconditionnels du septième art du monde entier »<sup>4</sup>.

Le festival de La Châtre/Sainte-Sévère (Indre), intitulé *Jours de fête du court métrage d'humour*, offre un autre exemple de cette tendance, puisqu'il a lieu dans le village berrichon rendu célèbre par le célèbre film de Jacques Tati, *Jour de fête*.

### Les musées

Si l'on poursuit cette typologie des lieux investis par les festivals en vue de valoriser le patrimoine local, on peut aussi évoquer le cas des musées, lieux de conservation et de transmission par excellence, au sein desquels sont organisés un certain nombre de projections. Evoquons à ce propos le festival *Cinéfeuille* de Gaillac (Tarn), partiellement organisé au sein même du Muséum d'histoire naturelle de la ville, ou encore le festival international du film scientifique *Pariscience*, qui se déroule au sein du Grand Amphithéâtre et de l'Auditorium de la Grande Galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle du Jardin des plantes, à Paris.

L'objectif de ce type de partenariat est évidemment d'inciter le public du festival à visiter les musées investis, avant ou après les projections, une entrée gratuite étant le plus souvent offerte aux festivaliers. A titre d'exemple, les acheteurs de cartes permanentes pour le *Festival International du Film de la Rochelle* se voient systématiquement offrir une entrée pour le

---

<sup>4</sup> Site de l'Association « Berceau du cinéma », <http://www.berceau-cinema.com/>

Notons d'ailleurs qu'un second festival de cinéma est organisé dans cette ville, l'*International Best of Short Films Festival*.

Muséum d'Histoire Naturelle de la Rochelle, où sont par ailleurs organisées deux projections par jour pendant la durée du festival.

### Les sites naturels, les villages, les quartiers

Enfin, les festivals de cinéma et audiovisuels participent à la tendance actuelle consistant à hisser au rang de produits patrimoniaux des lieux considérés avant tout pour leur identité culturelle, pour l'histoire qui les anime, qu'il s'agisse de milieux naturels, de quartiers, voire de villages. Pour ce qui concerne les milieux naturels, on observe une propension à organiser, en plein air, des projections en pleine nature. La manifestation la plus emblématique de cette tendance est le festival *Grandeur Nature*, à Château-Ville-Vieille (Hautes-Alpes), qui organise des projections en pleine montagne, à 2.000 mètres d'altitude.

Quant à la mise en valeur de quartiers, elle est parfaitement représentée par *Cinémaligre*, le « festival de films de la Commune Libre d'Aligre », qui se présente de la façon suivante : « *Le projet d'aménagement de la Place d'Aligre et de son marché, du quartier en "quartier vert", suscitait en 2004 beaucoup d'inquiétudes et de questions chez les habitants. La Commune Libre d'Aligre s'est beaucoup investie dans ce débat pour défendre un projet qui respecte la nature depuis toujours populaire, solidaire et multi-culturelle du marché et du quartier. Aligre c'est aussi un quartier d'artistes, de cinéastes amateurs ou professionnels qui ont beaucoup tourné d'images du marché et du quartier. Un festival de film, c'était l'occasion de créer un espace pour que l'ensemble de ces éléments convergent vers la réalisation d'un événement culturel et festif, collectif et réflexif. Montrer des images du marché et du quartier (et aussi d'ailleurs : d'autres marchés et d'autres quartiers) ; ouvrir un lieu de projections pendant plusieurs jours pour permettre aux habitants du quartier (et d'ailleurs) de se rencontrer et de parler des films mais aussi de l'avenir de leur quartier au moment même où des décisions importantes devaient être prises. Ainsi est né le Cinémaligre-Cinémalibre, 1er festival de films sur les marchés* »<sup>5</sup>.

Nous sommes ici clairement en présence d'un événement entièrement pensé en fonction du développement d'un projet patrimonial, ici centré autour de l'identité du quartier parisien d'Aligre. On observe le même phénomène avec la *Faites de l'Image*, à Toulouse (Haute-Garonne, qui se déroule « *dans un jardin public, quand Toulouse s'est vidée et que le rythme de la ville devient plus calme, pour se ré-approprier une place, un jardin, un quartier* »<sup>6</sup>, ainsi qu'avec de nombreux festivals de cinéma en plein air (*Ciné Plein Air* à Marseille, *Cinéma au clair de lune* à Paris, *Printemps des ciné-concerts* à Bordeaux, etc.)

### Valorisation d'une mémoire patrimoniale à travers la programmation

Dans un second temps, lorsque l'on observe l'évolution des festivals de cinéma et audiovisuel au cours des dernières années, un phénomène connexe peut être mis en évidence au niveau des contenus de ces manifestations. Pour certains d'entre eux en effet, la diffusion de la culture cinématographique proprement dite semble s'éloigner des besoins de la cinéphilie traditionnelle, pour s'attacher à des impératifs de valorisation du patrimoine immatériel – traditions locales, pratiques sociales, etc., de leur lieu d'exercice.

---

<sup>5</sup> Site de la Commune libre d'Aligre, [http://www.cl-aligre.org/spip/rubrique.php3?id\\_rubrique=5](http://www.cl-aligre.org/spip/rubrique.php3?id_rubrique=5)

<sup>6</sup> Site de l'association « Les Vidéophages », <http://lesvideophages.free.fr>

Un des thèmes récurrents dans cette optique est celui de la ruralité, perçue comme une valeur en perte, donc comme un objet culturel à transmettre et à valoriser. Le *Festival Européen du Cinéma et du Monde Rural* de Lama, en Haute-Corse, constitue un exemple éloquent de ce phénomène : en s'annonçant comme promoteur du « *cinéma de la campagne* » et du « *cinéma à la campagne* », ce festival se veut avant tout un agent de sauvegarde de la ruralité envisagée comme un patrimoine à la fois planétaire – les dimensions européennes de la manifestation témoignent d'un partage de valeurs autour d'une culture rurale commune – et extrêmement local - chaque pays, chaque région, chaque village possédant ses propres valeurs.

Le festival *Ni vu, ni connu !* de Nannay (Nièvre) travaille dans la même perspective (« *Les campagnes ne sont pas mortes si nous croyons en elles* », peut-on lire en préambule de leur programme d'action<sup>7</sup>), tout comme le *Festival du cinéma rural de La Biolle* (Savoie), qui programme des films qui « *mettent à l'honneur les habitants de nos campagnes et d'ailleurs, les animaux, l'environnement, et racontent la façon, plus ou moins heureuse, dont les uns s'accommodent aux autres* »<sup>8</sup>. On retrouve le même schéma avec le festival *Caméra des champs*, organisé par la commune et le foyer rural de Ville-sur-Yron (Meurthe-et-Moselle), dont l'objectif annoncé est « *d'entendre battre le souffle des mondes ruraux* »<sup>9</sup>. A chaque fois, l'objectif fondateur consiste, par le choix de thématiques propres aux préoccupations du monde rural, et par la sollicitation des populations locales à l'organisation de la manifestation, à redonner vie à un patrimoine culturel spécifique.

De la même façon, d'autres festivals de cinéma et audiovisuel s'attachent à soutenir des pratiques culturelles particulières, considérées comme fondatrices d'une culture locale, à l'image du *Festival du film taurin et camarguais de Saint-Géniès de Malgoires* (Gard), qui s'attache à promouvoir la culture camarguaise - et en particulier les taureaux et les acteurs de la course camarguaise, les jeux de rues, les jeux taurins, le travail en pays, les métiers du terroir, la faune et la flore camarguaise, les traditions, les costumes, le patrimoine, etc. Les documents audiovisuels diffusés sont clairement perçus comme porteurs d'une culture, comme agents de mémoire et de transmission, comme éléments de valorisation de la culture locale.

Le festival *Oenovideo*, dont l'objectif est de « *valoriser l'image des Arts et métiers de la vigne et du vin* »<sup>10</sup>, témoigne du même type de préoccupations, auxquelles on peut ajouter une dimension économique puisque la manifestation se propose, au-delà des questions de diffusion culturelle, de « *dynamiser la communication autour des boissons fermentées à base de fruits* »<sup>11</sup>. Les films qui y sont présentés traitent donc de la vigne et du vin dans son ensemble, « *à travers ces nombreuses facettes : gastronomique, touristique, industrielle, scientifique, technique, culturelle, historique, géographique, pédagogique, esthétique, arts (graphiques, musicaux..., santé, plaisir de vivre* »<sup>12</sup>...

---

<sup>7</sup> Site du festival *Ni vu, ni connu !*, [www.nannay.com](http://www.nannay.com)

<sup>8</sup> Site du *Festival du cinéma rural de La Biolle*, <http://festcinerural-labiolle.org/>

<sup>9</sup> Site du festival *Caméra des champs* de Ville-sur-Yron, <http://pagesperso-orange.fr/villesuryron/accueil.html>

<sup>10</sup> Règlement de la manifestation, Site du festival *Oenovideo*, [http://www.oenovideo.oeno.tm.fr/fr/2\\_Festival/2\\_Fest\\_regl/index.fr.html](http://www.oenovideo.oeno.tm.fr/fr/2_Festival/2_Fest_regl/index.fr.html)

<sup>11</sup> Ibid

<sup>12</sup> Ibid

Evoquons enfin pour finir sur ce point le cas des festivals de cinéma et audiovisuel dont la programmation s'axe autour d'une perspective historique, à l'image du *Festival du film de Compiègne*, intitulé « Témoins de l'histoire », qui s'attache à mettre en valeur, à travers une programmation appropriée, un aspect du patrimoine historique français. Pour son édition 2008, cette manifestation entendait explorer la période de la Première Guerre mondiale, événement qui résonne de façon particulière dans la ville de Compiègne, Oise (« *Compiègne, ville martyre qui reçut la Croix de Guerre en 1920. Compiègne ville de la signature de l'Armistice du 11 Novembre 1918. Compiègne, où la cérémonie de la Mémoire dans la Clairière aura cette année, avec la disparition du dernier Poilu, une résonnance particulière* »<sup>13</sup>). Cette volonté de témoignage s'inscrit bien entendu dans l'attachement à un devoir de mémoire, et donc de transmission envers les jeunes générations, par le biais d'un média – l'audiovisuel – propre à stimuler la participation du grand public. Même les festivals plus généralistes se révèlent de plus en plus sensibles aux besoins de l'histoire locale, et nombreux sont ceux qui mettent en place des programmes spécifiques en ce sens.

## **Conclusion**

D'une manière générale, l'événementiel cinématographique semble de plus en plus investi d'une mission nouvelle, devenant un acteur sensible de la construction ou reconstruction d'une identité locale ou régionale autour de valeurs fondées sur la base d'un passé réunificateur. Bien évidemment, si l'on cherche à identifier l'origine de ce phénomène, on s'aperçoit très vite que ce sont les pouvoirs publics qui, d'une façon ou d'une autre, sont initiateurs de cette tendance auprès des manifestations concernées. Les cas de figure sont alors relativement réduits : soit une collectivité territoriale (commune, Conseil Général) est instigatrice et organisatrice du festival, soit elle en est le principal financeur, ce qui lui octroie de fait un pouvoir de décision – ou à défaut d'incitation – au niveau de la programmation.

L'événementiel serait donc investi dans ce sens au même titre que des opérations de valorisation du patrimoine, très diverses, sont mises en place par les pouvoirs publics sur leurs territoires d'action. Leurs motivations à l'égard des festivals est double : il s'agit d'une part de mettre en valeur des territoires, au niveau patrimonial, en réponse aux enjeux culturels liés à la transmission d'une culture prenant en compte les leçons de l'Histoire, mais aussi, d'autre part, de répondre aux besoins fondamentaux de l'économie touristique. Un nombre non négligeable d'Offices de tourisme créent et organisent des festivals, ou bien travaillent en collaboration avec des municipalités qui encouragent l'événementiel sur leur commune. Les festivals de cinéma et audiovisuel sont conçus comme un élément porteur dans l'ensemble des manifestations - marchés et foires artisanales, fêtes traditionnelles, fêtes locales, etc. – organisées de sorte à accroître le potentiel attractif d'un territoire. Ils sont perçus comme susceptibles de retenir, pour quelques jours, des touristes qui, en temps ordinaires, ne sont que de passage. La présence de ces derniers à l'occasion de telles manifestations semble ainsi constituer un point de départ à la promotion du patrimoine local et régional, et donc à favoriser une implantation durable sur le site.

Le jeu croisé qui se dessine entre, d'une part, les besoins de promotion touristique d'un territoire et la stimulation de son économie locale et, d'autre part, une attention croissante portée par les pouvoirs publics et le grand public au patrimoine local, matériel et immatériel,

---

<sup>13</sup> Site du *Festival du film de Compiègne*, <http://festivaldufilm.compiègne.fr/presentation.html>



explique ce tournant nouveau, clairement sensible dans l'évolution des festivals de cinéma et audiovisuel, dans leur rapport à la terre qui les accueille. Cette réflexion pourrait bien entendu être vérifiée pour d'autres types de manifestations événementielles, en particulier culturelles, mais il est très intéressant de constater qu'elle est parvenue à s'inscrire dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel qui, en tant qu'art jeune et à dimension fortement technologique, semblait a priori moins disposé à s'investir dans cette direction. La dimension immédiatement « grand public » que l'on associe au spectacle cinématographique n'est pas étrangère à ce constat : l'image animée posséderait donc cette capacité à rallier un public large, différent du public global de la culture, à des causes diverses, souvent très éloignées des besoins de diffusion de la culture cinéphilique.